



1. CONTEXTE

I. Objectif de la fiche

LIMITER L'ÉMISSION ET LA DIFFUSION DE POUSSIÈRES LORS DE RÉALISATION DES SAIGNÉES ET DE PERCEMENTS.

Cette fiche indique les mesures de base (MB) qui sont mises en œuvre sur les chantiers pour limiter les émissions dans l'air.

Des recommandations (R) peuvent également être proposées sur la base des bonnes pratiques.

Certaines situations particulières peuvent également nécessiter la mise en œuvre de mesures supplémentaires. Pour ces cas de figure, il est nécessaire de prendre contact avec le SABRA.

Information et contacts :

SABRA - SPMA :

☎ 022 388 80 50

✉ chantiers.sabra@etat.ge.ch



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

RÉALISATION DE SAIGNÉES & PERCEMENTS

II. Problématique

Poussières :

les poussières, en particulier les poussières fines (PM10, PM2.5), sont nocives pour la santé (affection des voies respiratoires, cancérigènes, etc.).

III. Champ d'application de la fiche

Descriptif des opérations concernées :

La réalisation de saignées génère de grandes quantités de poussière.

Les travaux de percements génèrent moins de poussières mais nécessitent également la mise en œuvre de mesures limitant la production de poussières (aspiration à la source).

Le problème des poussières est accru lors de travaux sur des bâtiments occupés ou sur des balcons.

Codes CFC associés : 236, 243, 254

Principaux corps de métier concernés :

Électriciens ; Installateurs sanitaires





2. MESURES

V. Avant l'ouverture du chantier

MB-1

Définir les mesures qui seront mises en œuvre pour limiter les émissions de poussières : matériel et main d'œuvre, intégration dans le planning et le devis.

MB-2

S'informer et s'accorder sur les mesures à mettre en place avec les autres entreprises intervenantes.

VI. Au début des travaux

MB-3

Isoler la zone de travaux et protéger les sols avec une bâche afin de faciliter la récolte des poussières, par exemple une bâche de type Thermafix (cf. figure 3).

VII. Pendant les travaux

MB-4

Mettre en place un système d'aspiration à la source (carter sur les doubles disqueuses notamment, figure 1).

MB-6

Nettoyer les poussières après chaque intervention à l'aide d'un aspirateur industriel (avec tambour).

MB-5

Assurer le renouvellement d'air dans la zone de travaux avec un système de ventilation équipé de filtre, ex. : « air-cube » (cf. figure 2).

VIII. A la fin des travaux

MB-7

Effectuer un nettoyage final avant la restitution du local aux autres corps de métier ou aux propriétaires avec un aspirateur industriel (avec tambour).



IX. **Exemples** de situation conformes et non conformes

Figure 1



Réalisation de saignées avec une double-disqueuse équipée d'une aspiration à la source.

Figure 2



Système de filtration de l'air de type « air-cube ».

Demeurent réservées les exigences en termes de protection des travailleurs qui sont de la compétence de la SUVA (division sécurité au travail).